

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 14

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal de DAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 juillet 2025

Objet

**Tarifs
ALAE
2026 / 2027**

Délibération
28-07-2026 -01

PRÉSENTS : ALBERT Patrick, BARRERE Emmanuel, BIRELLO Danielle, BOUVIER Mélanie, BRIENTIN Amélie, DECAP Laurent, GAUBERT Véronique, GÉRAUD Yves, JORGE Magalie, LAGORCE Patrice, PAILHE Milène, QUINTAS Aurore, RAYNIER Fanny, VAISSIERES Fabienne.

ABSENTS EXCUSÉS : BERNARD Denis, BIRELLO Enzo, DOEUVRE Antoine, LÉAUTÉ Yves, MOURGUES Hélène, SANDREAU Claude SEVILLA Thomas, ZABOTTO David,

PROCURATION : SENNOU Nicole à GAUBERT Véronique, ZABOTTO David à JORGE Magali, SANDREAU Claude à GÉRAUD Yves, BIRELLO Enzo à PAILHÉ Milène et SEVILLA Thomas à LAGORCE Patrice

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BARRERE Emmanuel

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2002 et fait partie du Contrat de Territoire Global établi par la Communauté des Communes des Hauts Tolosans.

A partir de l'année 2016, l'unité de calcul de la prestation de service ALSH pour l'accueil périscolaire est fonction du nombre d'heures réalisées par les enfants et calculées par plage d'accueil.

Le Conseil Municipal ayant décidé le 7 juillet 2010 d'adapter la participation des familles en fonction de leurs ressources, la Commission Scolaire propose de moduler les tarifs horaires ramenés aux séquences (matin, midi, soir) payés par les familles suivant le quotient familial.

Les familles doivent transmettre les éléments nécessaires à l'établissement de leurs tarifs sinon la tranche la plus élevée sera appliquée.

M. le Maire propose d'augmenter de 3 % le matin et le soir et de 5 % le midi sauf pour les 2 premières tranches tarifaires. Les tarifs horaires, compte tenu de l'augmentation de la durée des séquences, les tarifs de celles-ci seront modifiés en conséquence.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De fixer les tarifs ALAE à la charge des familles pour l'année 2026/2027 joints en annexe de la délibération, avec réduction de 50 % à partir du 3^{ème} enfant fréquentant l'ALAE. Une réduction de 35 % sera appliquée pour les enfants présents sur les 3 séquences de la journée.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,

Patrice LAGORCE



TARIFS A.L.A.E. 2026/2027

	Jusqu'à 400 €		De 401 à 750 €		De 751 à 1.150 €		De 1.151 à 1.500 €		De 1.501 à 2.000 €		De 2.001 à 2.500 €		A partir de 2.501 €	
	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence	Taux horaire	Tarif séquence
Matin 1h45	0,66 €	1,16 €	0,92 €	1,62 €	1,21 €	2,12 €	1,35 €	2,38 €	1,50 €	2,64 €	1,68 €	2,94 €	1,85 €	3,24 €
Midi 2h15	0,30 €	0,68 €	0,33 €	0,76 €	0,46 €	1,06 €	0,53 €	1,20 €	0,58 €	1,30 €	0,66 €	1,50 €	0,75 €	1,68 €
Soir 2h30	0,66 €	1,65 €	0,92 €	2,30 €	1,21 €	3,02 €	1,35 €	3,38 €	1,50 €	3,76 €	1,68 €	4,20 €	1,85 €	4,64 €
Garderie Mercredi midi 30 mn	0,88 €	0,44 €	0,98 €	0,49 €	1,19 €	0,60 €	1,29 €	0,64 €	1,40 €	0,70 €	1,55 €	0,78 €	1,80 €	0,90 €